

CRITÈRES D'ADMISSION AU PROGRAMME

Le programme d'intervention précoce en psychose offre des soins rapides, complets et adaptés aux jeunes présentant des signes de psychose, afin de favoriser leur rétablissement et leur bien-être à long terme.

- ✓ Être âgé de 14 et 35 ans
- ✓ Être résident de l'Ontario
- ✓ **Démontrer des signes de psychose précoce**
(hallucinations, délires, croyances erronées, paranoïa, pensées et discours désorganisés, difficultés à penser clairement, retrait social, isolement, etc.)
- ✓ Être consentant et engagé
- ✓ Avoir un entourage collaboratif
- ✗ Psychose secondaire liée à des problèmes médicaux

Plus la psychose est reconnue tôt, plus les chances de rétablissement sont élevées. Une intervention rapide permet de réduire les impacts sur la vie personnelle, familiale, scolaire et professionnelle, et favorise un retour plus rapide aux activités quotidiennes.

Plus d'informations
sur le programme.



HGH.ca/PIPP



1 (844) 304-1414
Option 2